

AFFAIRE N° 23 - Aménagement d'un terrain de grands jeux aux DEUX-  
CANONS ex-terrain la Franco - Autorisation de solliciter de la  
Jeunesse & Sports une subvention

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis a obtenu en 1976 le transfert d'un bail, consenti par la Société "la Franco" à la SIDR en 1967, pour une durée de 30 ans, relatif à l'occupation d'un terrain de Foot-Ball aux Deux Canons.

Ce terrain qui a été quelque peu abandonné présente en de nombreux endroits une végétation arbustive spontanée, et de nombreux blocs de basalte y ont été déposés.

C'est pourquoi, il conviendrait de le reprendre intégralement en réalisant un plateau de grands jeux de 124 x 73 avec parkings et voie d'accès bitumés.

Le projet de rénovation comprendrait également la réfection des terrains de basket-ball et de hand-ball existants.

Le coût de l'ensemble est estimé à 356 035,40 Francs, se décomposant comme suit :

- terrain de grands jeux.....	219 477,30 F
- parkings et voie d'accès.....	23 684,40 F
- réfection des petits terrains.....	112 873,70 F

---

356 035,40 F

Afin de me permettre de démarrer la procédure administrative de cette opération, je vous demande Mesdames et Messieurs de m'autoriser à solliciter des Services de la Jeunesse & Sports une subvention correspondant approximativement à 50 % de la dépense subventionnable.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE